



**MAIRIE DE CORGOLOIN**  
**21700 CORGOLOIN**  
**Tél : 03.80.62.98.19**

Mail : [journal.corgoloin@orange.fr](mailto:journal.corgoloin@orange.fr)

Site internet : [www.corgoloin.com](http://www.corgoloin.com)

## **SOMMAIRE**

L'EDITO DU MAIRE  
ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX  
INFORMATIONS MUNICIPALES  
CIVISME – VIVONS ENSEMBLE  
TRAVAUX SUR LA COMMUNE  
AU FIL DES EVENEMENTS  
VIE ASSOCIATIVE  
LA VIE DU VILLAGE  
SOUVENIRS  
ETAT-CIVIL – AGENDA COMMUNAL

Comité de Rédaction :

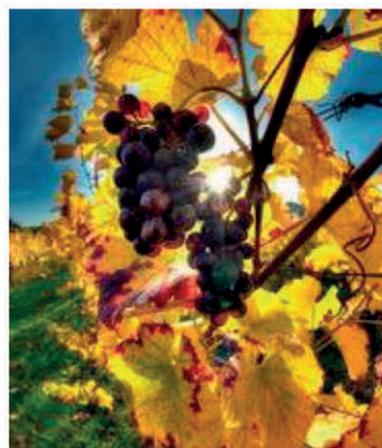
Annick SAUVAIN – Mathilde PICAVET  
Vincent RODIER – Cécile PAGANT – Irène LENOIR  
Patricia DEBARBOUILLÉ

Sous la présidence du maire  
Dominique Véret

# L'ECHO DE



# LA PIERRE



# ET DU VIN



Bulletin Municipal  
n° 91  
SEPTEMBRE 2022



**L**a rentrée scolaire s'est bien passée.

Mais nous constatons une baisse des effectifs dans nos classes, nous comptabilisons pour la rentrée scolaire 2022-2023 : 138 élèves au lieu de 150 l'année dernière. Nous espérons que les dernières constructions en cours et les logements ORVITIS nous apporteront des enfants qui pourront intégrer nos classes à la prochaine rentrée scolaire. Les huit logements Orvitis seront occupés en fin d'année.

**B**eaucoup d'entre vous nous ont interpellé sur le fait que les bennes à végétaux ne soient pas vidées régulièrement.

Notre tracteur actuel ne peut plus porter de charges lourdes, nous avons acheté un nouveau tracteur qui sera livré prochainement. Nous pourrons reprendre un rythme régulier pour vous rendre ce service tant souhaiter par nos concitoyens. Je tiens à préciser que nous sommes la seule commune à avoir instauré ce service depuis 2008. Je rappelle aussi que les déchèteries (Quincey et Chauv) sont à votre disposition quand nos bennes sont pleines.

**E**ncore quelque mois de patience et Corgoloin sera dotée de la fibre.

Sur la commune la fibre sera souterraine et aérienne. Des poteaux seront posés dans quelques rues (Rue du Petit Paris – Faubourg de la Bretonnière) et en direction de Cussigny, Moux....

**C**omme vous le savez la commune devra faire face à une hausse importante des coûts de l'énergie.

Nos bâtiments sont essentiellement chauffés au Gaz. Nous devons être vigilants. Des mesures en cours de réflexion seront prises par la commune concernant l'éclairage public, le chauffage etc.... pour contenir la facture d'énergie : gaz et électricité.

**M**algré cette situation à venir nous avons décidé en conseil municipal de ne pas augmenter la Taxe d'Aménagement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 qui est aujourd'hui de 4%. Nous prendrons notre décision l'année prochaine pour l'année 2024.

**V**ous découvrez plusieurs articles dont celui sur le passage des véhicules militaires pour célébrer La Libération de Beaune le 8 septembre 1945. Une cérémonie a été organisée et un hommage a été rendu à nos Morts. Nous remercions Mme Vérouil pour son implication. Les élèves et les institutrices de Comblanchien et de Corgoloin étaient présents, une présence appréciée et remarquée. Un passage curieux et touchant de Stéphane accompagné de son âne Honoré de Tremble qui parcourt la France en ramassant les déchets le long des chemins.

**B**onne lecture à tous.

# ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

## COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2022

### FINANCES

Le Maire et Madame Annick Sauvain ont reçu en mairie Monsieur Luberne, Conseiller aux Décideurs Locaux, concernant le bilan financier de la commune.

La date du 6 avril 2022 est retenue pour le vote du Budget.

### TOURS DE GARDE ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le Conseil Municipal établit les tours de garde des élections Présidentielles des 10 et 24 avril prochains.

### REUNION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire fait part de sa réunion avec la communauté de communes concernant les dépenses de fonctionnement gaz de l'école primaire. La commune est redevable d'une somme d'environ 11 256,00 €. Une convention sera établie avec la communauté de communes. Il y sera aussi évoqué la bibliothèque et l'entretien des espaces verts derrière l'école primaire.

### INFORMATIONS DU MAIRE

Le Maire communique des informations sûres :

- Comptoirs de Campagne (toujours en cours)
- Point sur le projet d'implantation d'un Village Vacances Familles à Cussigny
- Les signatures des ventes de terrain communaux devant Notaire sont imminentes
- PLU : la commune a reçu l'arrêté préfectoral concernant le périmètre des Abords ABF
- Rappel du salon Vini BD à Corgoloin le week-end des 19 et 20 mars
- Mr Joseph Didier, employé communal, a réussi son CASES

### DIVERS

- La commission du Bulletin Municipal travaille sur la nouvelle édition
- Le Conseil Municipal donne son accord sur le plan de réaménagement de la carrière ancienne « Barberet » par la société Polycor au-dessus de la RD 974
- La Municipalité ne donne pas suite à la proposition de concert par « L'Harmonie Municipale » de Nuits-Saint-Georges
- L'épave brûlée du camping-car sera enlevée « Voie Romaine »
- Mr Jérôme Siozac demande à louer un petit terrain communal pour y mettre des bêtes
- Intervention de Mr Christian Mezzavilla :
  - sur les travaux à réaliser à l'école primaire : WC à réhabiliter par l'entreprise De Demo, électricité sur postes informatique par l'entreprise Bersot
  - sur les travaux d'assainissement EU salle des fêtes et ancienne mairie caveau avec la pose d'un tuyau de refoulement par l'entreprise Guinot.

### Location de la salle des fêtes avec le caveau :

- Habitants de Corgoloin :
  - 300 € le 1<sup>er</sup> jour
  - 50 € par journée supplémentaire

### Location Caveau seul

- 120 € la journée
- 30 € par journée supplémentaire

### • Extérieurs :

- 400 € le 1<sup>er</sup> jour
- 100 € par journée supplémentaire



Caution pour dégradations : 300 €



Caution ménage : 50 €

# ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

## COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2022

### DÉLIBÉRATIONS

#### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le compte administratif 2021 comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 454 986.21€
- Recettes de fonctionnement : 518 074.70€
- Résultat de fonctionnement : 63 088.49€
  
- Dépenses d'investissement : 139 675.16€
- Recettes d'investissement : 223 616.55€
- Résultat d'investissement : 83 941.39€

#### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2021 dressé par Monsieur le Receveur.

#### AFFECTATION RESULTAT EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote l'affectation de résultat 2021.

#### VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'établir en 2022 les taux d'imposition applicables sur le territoire de la commune de Corgoloin et de les fixer en conséquence comme suit :

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties : 36.21%
- Taxe Foncière Non Bâti : 24.99%

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Budget Primitif 2022 comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 665 316.60€
- Dépenses et recettes d'investissement : 526 678.97€

#### MISE A JOUR DE LA CONVENTION DU SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS DANS LE CADRE DE LA DÉMATÉRIALISATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 8 voix pour et 7 abstentions, décide :

- **D'approuver la nouvelle convention du service commun d'instruction du droit des sols** de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges jointe et ses annexes ;
- **D'approuver l'utilisation de l'ensemble des outils communautaires** proposés et notamment le téléservice « **Guichet numérique des autorisations d'urbanisme** » et leurs conditions générales d'utilisation (CGU) définies dans les pièces jointes. Toute modification non substantielle des conditions générales d'utilisation des CGU du téléservice sera possible ;
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document** à intervenir dans cette affaire.

#### PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Fixe à 812.86€ par élève (coût moyen maternelle/élémentaire), la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles publiques, pour l'année scolaire 2021/2022
- Précise que cette participation ne sera pas demandée aux communes pour lesquelles un accord de réciprocité est passé.

.../...

# ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

## COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2022 (suite)

### DIVERS

Le Maire aborde les points ci-dessous :

- Projet d'implantation d'un Village Vacances Familles à Cussigny : toujours d'actualité (acquisition foncière par EPCI et location par VVF)
- Information de la Communauté de Communes sur le passage des Gens du Voyage entre différentes périodes
- Information sur la fibre : étude de faisabilité réalisée – étendue aux hameaux – implantation poteaux bois
- Démission de Madame Katia Saunier, employée communale à compter du 31 mai 2022 : la commune va diffuser des annonces pour le recrutement d'un nouvel agent sous contrat avec un temps de travail annualisé
- La commune est subventionnée pour un montant de 728€ par le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports pour l'acquisition de capteurs CO2.

### CMJ : INTERVENTION DE MATHILDE PICAUVET

Madame Mathilde Picavet informe le Conseil Municipal des idées et projets du Conseil Municipal des Jeunes entr'autre celui d'organiser une olympiade (succession de jeux avec plusieurs équipes) qui permettrait de montrer une nouvelle image de notre village et d'y apporter une nouvelle animation.

Des points divers sont aussi abordés sur l'octroi d'un budget au Conseil Municipal des Jeunes, le versement d'une subvention pour son fonctionnement.

Il sera nécessaire de procéder à l'entretien du City Stade.

## COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2022

### DÉLIBÉRATIONS

#### CONVENTION DE REPARTITION DES FRAIS RELATIVE A LA CHAUDIERE MUTUALISEE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN & DE NUITS-SAINT-GEORGES ET LA COMMUNE DE CORGOLOIN

La Communauté de Communes a réalisé en 2018 un périscolaire situé à Corgoloin pour les besoins du RPI de Comblanchien, Corgoloin et Premeaux-Prissey.

La chaudière de ce périscolaire est mutualisée avec l'école de Corgoloin située à proximité immédiate.

Un sous-compteur, situé dans la chaufferie, permet d'individualiser les consommations de la commune.

De ce fait, il s'agit de signer une convention relative à la répartition de ces dépenses à compter du 15 mars 2022.

Après avoir entendu cet exposé de Mr le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire a signé la convention de répartition des frais relative à la chaudière mutualisée entre la communauté de communes de Gevrey-Chambertin & de Nuits-Saint-Georges et la commune de Corgoloin

#### DEMANDE D'AIDE DU CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS FORESTIERS

Conformément au document d'aménagement forestier en vigueur, Monsieur le maire donne connaissance au conseil municipal d'un projet de **conversion en futaie feuillue régulière** sur **4,53 ha** dans la **parcelle forestière 35** de la forêt communale relevant du régime forestier.

Il expose que le projet comporte l'exécution d'un programme des travaux dont le montant *estimatif* total s'élève à la somme de **15 256,94 €** hors taxes sur la durée du dossier d'aide soit 4 ans,

# ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

## COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2022 (suite)

### DÉLIBÉRATIONS (suite)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. Approuve le projet technique et financier qui lui a été présenté
2. Sollicite l'octroi d'une aide financière du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté d'un montant maximum total de 6 102,78 €

### DEMANDE DE CRÉATION D'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉE (Z.A.D) ET DE LA DÉLIMITATION D'UN PÉRIMÈTRE PROVISoire DE Z.A.D.

Considérant que la commune de Corgoloin souhaite maîtriser le développement urbain d'un secteur non couvert par le droit de préemption urbain, pour permettre de réaliser, conformément à l'article L 300-1 du code de l'urbanisme, une opération d'aménagement, en vue du développement touristique et des loisirs, et constituer des réserves foncières destinées à permettre cette opération,

Considérant que la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges porte ce projet et que ses compétences statutaires lui donnent vocation à mener cette opération d'aménagement,

Considérant qu'il apparaît nécessaire de délimiter un périmètre provisoire de ZAD, au profit de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges,

Après en avoir délibéré, le conseil par 10 voix pour et 5 voix contre :

- Décide de demander au Préfet de Côte d'Or la création d'une Zone d'Aménagement Différé d'une superficie totale de 7 hectares, conformément au périmètre figurant sur le plan ci-joint et située sur une propriété dite « le château de Cussigny », section ZE à Corgoloin, sur les parcelles n°6 (7 Allée du Château), n°7 (Les Mirandes) et n°17 (Le Pré Reneaud),
- Décide de demander au préfet la délimitation d'un périmètre provisoire de ZAD sur cette même emprise,
- Décide de demander au préfet que le droit de préemption soit accordé à la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

### PRIX REPAS 13 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe comme suit le prix des repas du 13 juillet 2022 :

- Adultes : 15,00€
- Enfants ( -15 ans) : 10,00€

### REDEVANCE HEBERGEMENT DES CONCENTRATEURS 2022 GRDF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le montant de la redevance hébergement des concentrateurs GRDF 2021 pour un montant de 52,16€.

### REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC GRDF 2022

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du Décret n°2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant le code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le montant de 349.00€ de la Redevance D'occupation du Domaine Public (RODP) pour GRDF au titre de l'année 2022.

.../...

# ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

## COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2022 (suite)

### ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1.607 heures soit 35 heures hebdomadaires.

### DIVERS

- Situation du Passage à Niveau 194 :
- Le Conseil Municipal se prononce contre la fermeture du passage à niveau en bout de l'Impasse du Pâtis.
- Le Maire fait le point sur le projet de « Comptoirs de Campagnes » dont une esquisse sera présentée le 28 juin prochain (début travaux en 2023).
- Les ventes de terrain au lotissement « Saussy » ont été passées devant Notaire.
- Projet Société Hudson Zone Artisanale :
  - Le Maire présente le compte - rendu de la réunion qui s'est tenue à la salle « Georges Vigot » avec quelques administrés concernant l'installation de cette société en zone artisanale. Des réponses sont en attente face à ce projet.
- Madame Katia Saunier ayant quitté la Collectivité, la société E.G.N entreprise de nettoyage est chargée de l'entretien des locaux de l'école primaire.
- Fibre : Mr Mezzavilla Christian présente le compte-rendu de la réunion préparatoire en date du 30 mai 2022 à Comblanchien concernant le déploiement de la fibre optique sur les communes de Corgoloin, Comblanchien et Villers-la-Faye. Il est prévu 10 prises pour la commune de Corgoloin. Une prochaine rencontre aura lieu en juillet prochain.
- Rénovation d'éclairage public « Chemin Neuf » (câbles et point lumineux) : ces travaux ne pourront être faits avant septembre 2022.
- Madame Mathilde Picavet rappelle que les inscriptions pour les « Olympiades Corgolinoises » seront prises jusqu'au 2 juillet 2022.

## COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2022

### DÉLIBÉRATIONS

#### REVERSEMENT FRAIS CONSOMMATION GAZ CHAUDIERE PERISCOLAIRE-ECOLE PRIMAIRE CORGOLOIN

La Communauté de Communes a réalisé en 2018 un péricolaire situé à Corgoloin pour les besoins du RPI de Comblanchien, Corgoloin et Premeaux-Prissey.

La chaudière de ce péricolaire est mutualisée avec l'école de Corgoloin située à proximité immédiate.

Après relève sur site, il a été constaté que la consommation de la commune représentait un coût à charge de 11 056.00€ au titre de la période de septembre 2018 à mars 2022.

Il convient donc de régulariser le versement de cette somme.

Après avoir entendu cet exposé présenté par Mr le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour reverser, à la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges, la somme de 11 056.00€ au titre de la consommation de gaz pour la période citée ci-dessus.

.../...

### DÉLIBÉRATIONS (suite)

#### ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales article L.2121-29 ;
- VU l'article 106 III de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation Territoriale de la République ;
- VU le décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015 portant application du III de l'article 106 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- VU l'avis favorable du comptable public en date du 1<sup>er</sup> juin 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

##### **Article 1 :**

D'adopter la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable de la M57, pour le budget principal de la commune de **CORGOLOIN** à compter du 1er janvier 2023.

##### **Article 2 :**

De conserver un vote par nature nomenclature abrégée des communes inférieures à 3500 hab. et par chapitre globalisé à compter du 1er janvier 2023.

##### **Article 3 :**

D'autoriser le Maire à procéder, à compter du 1er janvier 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

##### **Article 4 :**

D'autoriser le Maire à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

#### BAIL DE LOCATION TERRAIN « LA VARENNE » à Mr SIOZAC JÉRÔME

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer à Monsieur Siozac Jérôme, une parcelle de terrain nu appartenant à la Commune afin d'y parquer ses bêtes.

Cette parcelle est cadastrée section ZB n°64 située à Corgoloin, zone artisanale « La Varenne » d'une superficie de 14a 25ca.

Un bail de location sera établi avec Mr Siozac Jérôme en tant que PRENEUR à compter du 1er août 2022 pour une durée d'un an reconductible par tacite reconduction moyennant un prix annuel de 50.00€.

Le Maire est autorisé à signer le bail de location.

#### ACQUISITION CAMION RENAULT MAXITY

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir auprès de la Société « RM TOITURE » un camion benne utilitaire de marque Renault Maxity pour un montant de 5 500.00€. Le Maire est autorisé à signer toutes pièces afférentes à cette acquisition.

Les réparations nécessaires seront apportées sur le camion Master avant de pouvoir passer le contrôle technique et le vendre au prix de 3000€. Le Conseil Municipal donne son accord pour procéder au remplacement du tracteur communal. Une nouvelle acquisition sera faite.

# ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

## COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2022 (suite)

### INFORMATIONS DU MAIRE

- Le Maire informe le conseil municipal d'un mail émanant de Madame Sabine Chapuis, chef de service du Conseil Départemental de Côte d'Or, Agence de Beaune, qui a constaté la présence des enrochements hors agglomération sur la RD 974 dans la zone 70. Ceux-ci représentent des obstacles pour les deux roues. Il est donc demandé à la Commune de procéder au retrait de ces derniers. Une réponse sera apportée à l'Agence du Conseil Départemental.
- La Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges a envoyé une mise à jour des services communautaires, information qui sera envoyée aux membres du Conseil Municipal.
- Le Maire laisse toute l'attitude à l'ONF pour la prochaine vente de feuillus chêne sur la parcelle 39 de Moux, vente qui aura lieu en septembre 2022.
- Le Maire informe de l'affichage de l'arrêté préfectoral portant sur la délimitation provisoire de la Zone d'Aménagement Différée (ZAD) sur la commune de CORGOLOIN
- Le Maire envoie l'esquisse du projet « Comptoirs de Campagne » aux membres du Conseil Municipal
- Le Maire se renseigne sur la possibilité de prendre en contrat d'apprentissage « CAPa jardinier paysagiste » le jeune Anthony Dupasquier pendant une durée d'un an à la Commune.
- Le Maire transfère l'invitation de la « Karrière » à l'inauguration de la Rosace le 30 juillet prochain.
- Le Maire informe le Conseil Municipal du devis reçus de Véolia pour le renouvellement de poteau incendie à la suite d'un sinistre « Allée du Château » à Cussigny et d'un devis pour un problème de busage au lotissement « Saussy » qui mène au déversoir.

### FESTIVITÉS DU 13 JUILLET

Un dernier point est fait sur les festivités, inscriptions, installation du chapiteau, etc... Des arrêtés d'interdictions de stationnement et de circulation seront pris.

### « OLYMPIADES DE CORGOLOIN »

Il en résulte 8 inscriptions d'adultes et 9 inscriptions d'enfants. Cette manifestation ne pourra avoir lieu.

### EFFECTIFS DES ECOLES RPI

On note une diminution des effectifs pour la rentrée scolaire 2022-2023 avec 138 élèves. L'année scolaire 2021-2022 rassemblait 148 élèves (pour mémoire, année 2020-2021 avec 151 enfants).

### DIVERS

- Mr Christian Mezzavilla présente le compte-rendu d'une réunion au « Clos Vougeot » dans le cadre des Climats de Bourgogne (programme 2022-2026, 23 fiches de projets dont 11 pour Corgoloin, valorisation Bassin Carrier, requalification paysagère dans la traversée de la RD974, nouveaux panneaux « Climats de Bourgogne » ...).
- Une réunion sur le déploiement de la fibre aura lieu le 29 juillet 2022 à 14 heures. Mme Annick Sauvain et Mr Philippe Héritier seront présents.

### A L'ATTENTION DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES OU LOCATAIRES

Afin que vos ordures ménagères ne restent pas sur le trottoir lors des collectes et d'être en conformité avec des bacs roulants ou sacs prépayés, vous devez vous rapprocher de la Comcom à Nuits Saint Georges

« Service déchets » : 1 rue Lavoisier à Nuits

Tél : 03.80.61.18.19 ou 03.80.61.19.98

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h & 13h30 à 17h

Sauf mardi matin et jeudi après-midi



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est rappelé que les nouveaux habitants de Corgoloin sont invités à se présenter en Mairie, munis de leur livret de famille.



## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Le recensement à l'âge 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent cet anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Il permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.



### AGENCE POSTALE COMMUNALE

95 grande rue -21700 CORGOLOIN

**Ligne directe de téléphone : 03 80 62 71 42**

Horaires d'ouverture : du Lundi au Samedi de 9h00 à 11h30

### PANNEAUX D'AFFICHAGES



Récapitulatif de leurs installations :

Place de la Mairie – Point Poste – Ancienne Gendarmerie - Impasse du Fourneau

Place des Peupliers - Place des Platanes - Rue du Cassis – Rue du 19 mars 1962

Lavoir de Cussigny – Lavoir de Moux

### DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé aux abords de la salle des fêtes



### COLLECTE DES BOUCHONS



Dorénavant la collecte de bouchons plastiques a lieu **toute l'année** à :

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

95 grande rue -21700 CORGOLOIN

**Ligne directe de téléphone : 03 80 62 71 42**

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h30



Encourageons cette bonne action qui ne coûte rien et apporte beaucoup aux personnes en situation de handicap.

*Pensez dès à présent à garder vos bouchons !*



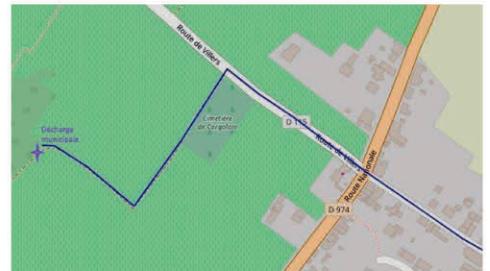
## Distribution de terreau

L'ancienne décharge municipale sera ouverte exceptionnellement le :

**Samedi 29 octobre 2022**

De 8h à 11h30

Pour mise à disposition de terreau de jardinage pour les habitants de la Commune.



## Matinée éco-citoyenne le 22 octobre 2022



Les membres du Conseil Municipal avec le Conseil Municipal Jeune proposent à ses habitants de participer à cette matinée de nettoyage et à réaliser un acte participatif.

Au delà de la qualité de notre environnement, le geste que vous ferez en participant à ce moment collaboratif vous permettra de faire une balade dans le village et de donner aux enfants\* l'exemple de l'implication de tous et de chacun dans la vie de notre village.

Voici le programme de cette matinée :

- 9 h Accueil des volontaires sur la place de la mairie.
- 9 h15 – 11h30 Formation des équipes et nettoyage.
- 12 h Fin de matinée et bilan de la récolte.

Des kits de protection (tee-shirt, gants, sacs poubelles) seront distribués à chacun. Si vous le pouvez, vous munir d'un gilet fluorescent.

Ces petits gestes permettront de valoriser notre territoire et de le rendre plus agréable !

**Venez nombreux nous rejoindre et participer à cette action citoyenne.**

\* Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents



## INFORMATIONS MUNICIPALES



### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le vendredi 11 novembre 2022 la France commémorera l'armistice de la Première Guerre Mondiale 1914-1918

La population est invitée à participer à cette cérémonie :

-  10 h 45 Rassemblement Place de la Mairie
-  11 h Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe.
-  11 h 30 Vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes

### REPAS CONVIVAL DES SENIORS CORGOLINOIS

Le dimanche 27 novembre 2022, un repas est organisé pour **tous nos séniors à partir de 65 ans** sur un thème régional.

Une participation de 20 € par personne est demandée - Places limitées

Au besoin, le Conseil Municipal se fera un plaisir de venir vous chercher, la salle étant dotée d'un accès aux personnes à mobilité réduite (PMR)



Voir l'affiche page suivante.



### COLIS DES AÎNÉS

Les membres du Conseil Municipal accompagnés du CMJ se feront un plaisir d'offrir cette année une panier garni à tous nos aînés de plus de 70 ans.

Cette distribution aura lieu le samedi 17 décembre 2022 en matinée.

Un bouquet de fleurs sera offert à la doyenne du village (son nom sera publié dans le prochain bulletin)

### VŒUX DU MAIRE



Les habitants sont cordialement invités le **vendredi 13 janvier 2023 à 19h30** à salle des fêtes pour la présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal.





# L'Alsace vient à Corgoloin

La municipalité de Corgoloin  
organise un déjeuner dansant  
pour tous ses séniors  
de plus 65 ans



Dimanche 27 novembre 2022  
À partir de 12h  
À la salle des fêtes de Corgoloin

## Menu

Apéritif  
Crémant d'Alsace à  
la mirabelle  
Choucroute garnie  
Fromages régionaux  
Tarte alsacienne  
aux pommes  
Café

Boissons comprises

Places limitées

Participation de 20 €  
par personne

Animation assurée par



## L'Alsace vient à Corgoloin

Bulletin d'inscription à retourner avant le 18 novembre 2022 avec  
votre chèque à l'ordre du « Trésor Public »  
à la mairie ou l'envoyer par mail à [mairie.corgoloin@wanadoo.fr](mailto:mairie.corgoloin@wanadoo.fr)

Monsieur \_\_\_\_\_

Madame \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Désire<sup>(nt)</sup> assister au repas animé à la salle des fêtes :

Nbre de personne<sup>(s)</sup> : \_\_\_\_\_ x 20 € = Total \_\_\_\_\_ €

Souhaite qu'un véhicule vienne<sup>(ent)</sup> me<sup>(nous)</sup> chercher ?

OUI NON

(\*) rayer la mention inutile

# INFORMATIONS MUNICIPALES



## RPI de la Côte de Nuits Corgoloin– Comblanchien – Premeaux-Prissey

### Effectifs à la rentrée 2022/2023

**ECOLE MATERNELLE** : 47 élèves pour 2 classes. Directrice Madame BRIDET

A Comblanchien	1 classe de PS/MS	<i>24 dont 15 élèves de Corgoloin</i>	Madame HUDELOT
A Corgoloin	1 classe de MS/GS	<i>23 dont 15 élèves de Corgoloin</i>	Madame BRIDET

**ECOLE PRIMAIRE** : 91 élèves pour 4 classes. Directrice Madame BENEDETTI

A Corgoloin	1 classe de CP/CE1	<i>24 dont 11 élèves de Corgoloin</i>	Madame LE LAY
A Corgoloin	1 classe de CE1/CE2	<i>24 dont 18 élèves de Corgoloin</i>	Madame LAMBERT
A Comblanchien	1 classe de CE2/CM1	<i>23 dont 4 élèves de Corgoloin</i>	Madame BENEDETTI
A Comblanchien	1 classe de CM2	<i>20 dont 10 élèves de Corgoloin</i>	Madame PAGANT

**Au total 3 classes à Corgoloin et 3 classes à Comblanchien  
Pour 138 élèves dont 73 élèves de Corgoloin**

*A noter que depuis plusieurs années, l'effectif est en baisse :  
Rentrée 2021 : 150 élèves --- Rentrée 2020 : 162 élèves*

### ARBRE DE NOËL

Samedi 10 décembre 2022 à partir de 14h30, à l'occasion de l'arbre de Noël, la municipalité offrira un spectacle pour les enfants du village nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ce spectacle débutera à 15h et sera suivi de la venue du Père Noël.

Un bon d'achat sera distribué à chaque enfant.

Le verre de l'amitié clôturera la soirée.

Afin d'inscrire vos enfants, merci de remplir le coupon réponse ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou l'adresser par mail à :

[mairie.corgoloin@wanadoo.fr](mailto:mairie.corgoloin@wanadoo.fr) avant le 20 novembre 2022.



### **INSCRIPTION IMPERATIVE – Arbre de Noël du 10 décembre 2022**

**Noms – Prénoms des parents** : .....

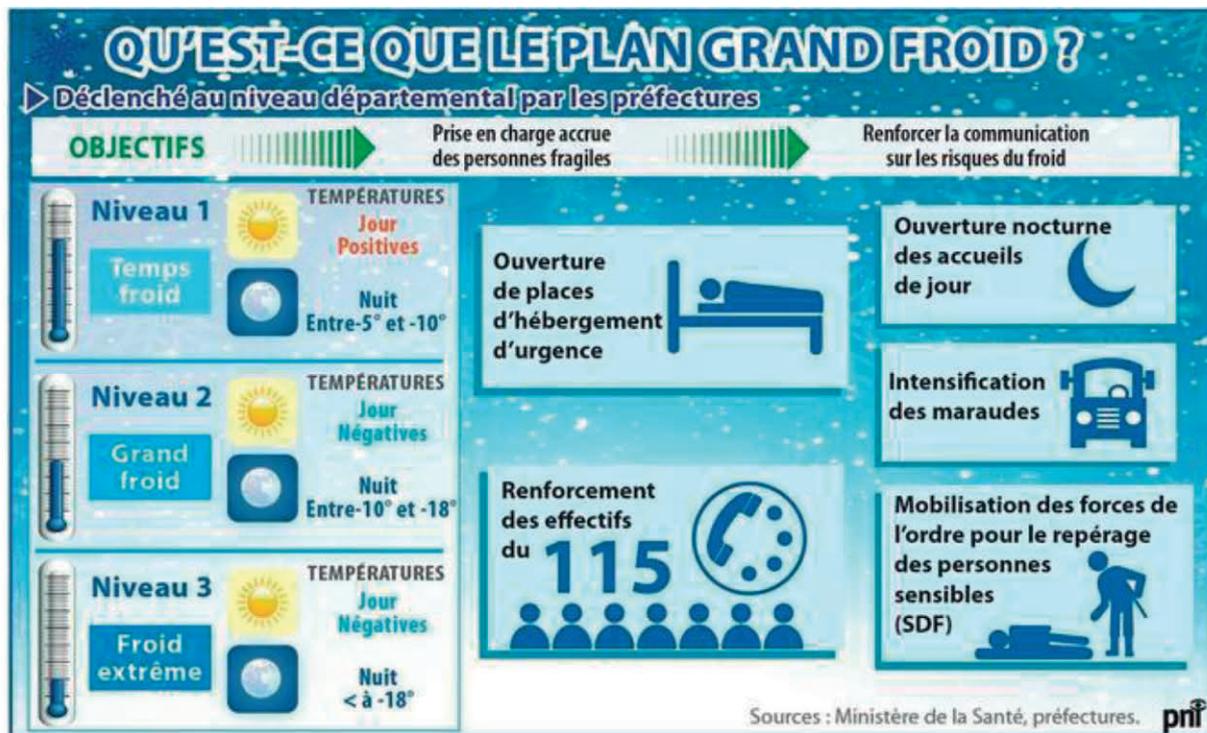
NOM - PRENOM:		date de naissance :	
NOM - PRENOM:		date de naissance :	
NOM - PRENOM:		date de naissance :	
NOM - PRENOM:		date de naissance :	

Adresse : .....  
.....  
.....

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## PLAN ALERTE GRAND FROID

La solidarité des citoyens est requise afin d'aider la prise en charge des plus démunis. **Le rôle du 115 est primordial.** Ce numéro d'urgence permet de joindre le SAMU social 24h/24 pour signaler une personne sans abri. L'isolement des personnes âgées ou handicapées dont le manque d'autonomie ne leur permet pas un lien fréquent avec le monde extérieur représente un facteur aggravant en période de grand froid. Un registre est ouvert en mairie pour le suivi de ces personnes.



## ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Confier son enfant à une assistante maternelle agréée offre les avantages d'un accueil familial dans un autre foyer à proximité de chez soi.

Cet agrément est délivré par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) un organisme qui dépend du département. Sans cet agrément, il est illégal d'exercer le métier d'assistante maternelle et d'accueillir des enfants chez soi.

Plusieurs assistantes maternelles sont à votre disposition sur la commune pour accueillir vos enfants :



### Madame Christelle BEAUMONT JEANNIARD

Route Départementale 974 – 06.23.90.89.05

### Madame Martine PETOT

8 Route Départementale 974  
Lotissement Fourneau III – 03.80.30.21.60

### Madame Laurence CALLA

9 rue du 19 mars 1962 – 03.80.62.73.68

### Madame Sandrine SAUVAIN

6 chemin de la Truode – 06.18.21.14.10

### Madame Léana JULIEN

7 rue Guigone de Salins – 06.34.41.98.09

### Madame Laetitia MONGOUACHON

22 rue du Cassis – 07.88.61.10.95



# CIVISME – VIVONS ENSEMBLE

## RAPPEL SUR LES ABORDS DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Face à l'incivisme de certains citoyens qui perdure, tout est mis en place pour retrouver le ou les auteurs de ces dépôts qui relèvent de la déchetterie ou de la poubelle.

**Il a été rappelé que tout dépôt ne relevant pas des points propres est passible d'une amende.** Les points d'apport volontaires n'accueillent que les déchets ménagers triés (verre, emballages et papiers).

Le non respect des consignes de tri engendre des frais de nettoyage très coûteux qui sont répercutés sur nos factures de redevance incitative.



ÉTÉ : du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre HIVER : du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars		
QUINCEY - Chemin de la Station		
	ÉTÉ	HIVER
Mardi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

NUITS-SAINT-GEORGES - Route de Chaux		
	ÉTÉ	HIVER
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mardi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mercredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Jeudi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h



## DÉJECTIONS CANINES

Quelques règles de civisme :

Il est préférable de ne pas laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Est considéré comme errant tout chien non immédiatement sous la surveillance de son maître. Pour le bien de tous, les propriétaires de chiens sont priés de se munir de sacs afin de laisser l'endroit propre après son passage. La commune a mis à disposition des sacs et des poubelles. Le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal peut-être puni de l'amende prévue par les contraventions de la 2<sup>ème</sup> classe.

## LES TROTTOIRS

**L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison.**

En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

**Quelles obligations en matière d'entretien ?**

L'entretien courant comporte différentes actions qui sont obligatoires, parmi celles-ci :

- Le **déneigement** ou le dégagement du verglas ;
- Le **dés herbage** ;
- Le **nettoyage** des feuilles et des déchets ou tous autres objets encombrants sur la voie publique ;
- L'**épandage** du sel ou du sable pour éviter la neige et le verglas.

Le trottoir ne vous appartient pas. Pour autant vous devez assurer que ce passage public puisse être utilisé sans encombre. Il est donc interdit d'y stocker des meubles, de s'y installer ou de se garer en travers.



# CIVISME – VIVONS ENSEMBLE

## ENVIRONNEMENT

### N'ATTENDEZ PLUS

Pour Protéger, Sécuriser  
votre Maison, votre Famille  
et votre Voisinage

### ÉLAGUEZ !!

Article R161-24 du code rural « Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées... »



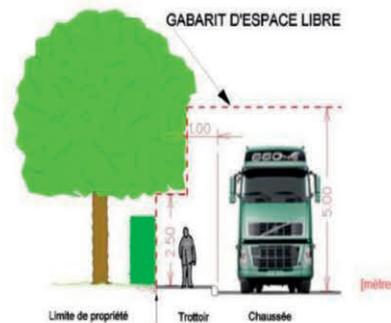
#### Art. R161.24 du Code Rural :

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains

négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.



## BRUIT UTILISATION DES ENGINS À MOTEUR

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, motoculteur, débroussailluse, tronçonneuse, perceuse, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30- 12h et 14h30 - 19h30
- le samedi de 9h-12h et 15h - 19h
- le dimanche que de 10h - 12h.

L'infraction à cette règle peut être sanctionnée dès lors que le bruit causé porte atteinte à la tranquillité du voisinage, soit par la durée, soit par la répétition, soit par son intensité. Article 4 de l'arrêté préfectoral.



## BRULAGE A L'AIR DE TOUS DÉCHETS

Tout brûlage de déchets quels qu'ils soient à l'air libre est strictement interdit sur l'ensemble de la commune, et ce tout au long de l'année.

**Le non-respect de l'arrêté préfectoral peut entraîner une amende d'un montant pouvant aller jusqu'à la somme de 450€.**

## REMPLISSAGE DES CONTAINERS À VÉGÉTAUX

Les bennes sont destinées à recevoir des **végétaux putrescibles** et de **petites tailles** (sécateur à main). **Ne pas oublier de tasser le contenu chaque fois que vous apportez des végétaux afin d'éviter les débordements.** Ceci, afin de permettre à tous d'utiliser au maximum les bennes et de rationaliser leur transport. Elles seront remises pour nettoyage et entretien à partir de mi-décembre.



## En ce qui concerne les concessions arrivées à terme :

Les familles possédant une concession funéraire arrivée à terme sont invitées à contacter le secrétariat de Mairie pour leur renouvellement.

Il est rappelé qu'à défaut de renouvellement dans les deux ans, la concession fait retour d'office à la commune (artL223-15 du CGCT). La commune a recensé déjà certaines tombes en état d'abandon, une pancarte est posée sur celles-ci pour signalement.



# TRAVAUX SUR LA COMMUNE

## LOTISSEMENT AU SAUSSY III

Depuis plus d'une dizaine d'années, un projet d'agrandissement par l'aménagement du lotissement « Au Saussy » est en cours. La commune a vendu en 2008, 5 hectares de terrain au bailleur social Orvitis. Au fil des années le terrain est devenu opérationnel et aujourd'hui les 57 lots sont vendus et construits.

Auparavant, quelques travaux ont retardé l'avancée de certaines constructions. Les travaux à ce sujet ayant été régularisés. Le dernier chantier de grande ampleur du lotissement a démarré début avril 2021 : il s'agit des parcelles réservées par Orvitis, pour la création de quatre logements dédiés à l'accession à la propriété et quatre autres en locatifs.

A ce jour en 2022, les fondations et les murs sont montés, Les 4 logements accession à la propriété, en T4, sont en cours de construction, et dans un état d'avancement très rapide, la livraison est prévue pour la fin d'année 2022.



## POUR PLUS DE VISIBILITE ET DE SECURITE, LA SIGNALISATION HORIZONTALE A ETE REPEINTE.



## UN PANNEAU D'ORIENTATION ET D'INFORMATIONS A ETE INSTALLE PLACE DE LA MAIRIE.

# TRAVAUX SUR LA COMMUNE

## AGRANDISSEMENT DE LA MAIRIE



## FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



## AU FIL DES EVENEMENTS

### SALON VINI-BD



C'est un bilan positif pour le 8ème festival ViniBD qui s'est déroulé à Corgoloin le 19 et 20 mars 2022. En effet, ce sont 800 participants qui ont pu rencontrer les dessinateurs de bande-dessinées et les vignerons. "C'est un chiffre plus qu'honorable pour une première située à Corgoloin, dans un contexte très concurrentiel sur le front des sorties du week-end ! Tous nos invités tant dessinateurs que vignerons étaient satisfaits, "souligne Pascal-André Fauchard, président de l'association «la Bande aDhoc" organisatrice de l'événement.



### APRES-MIDI JEUX

Samedi 30 avril à la salle Georges Vigot à Corgoloin, la commune et les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont organisé une rencontre intergénérationnelle lors de cet après-midi, une dizaine de participants se sont réunis autour des jeux de société et de cartes. Une initiation au tarot pour certains jeunes a même été instaurée. L'objectif de ce rendez-vous est de passer un moment d'échange convivial accompagné de découvertes sur les différents jeux et sur la vie du village. Un goûter à base de friandises et gâteaux faits maison a clôturé cet après-midi riche en rigolades et anecdotes entre les jeunes et les aînés du village. Cette initiative récréative sera renouvelée par la commune car elle est fortement appréciée par les participants de tous les âges.



### LE 8 MAI



Et toujours, notre marché hebdomadaire les vendredis de 17h à 20h place de la Mairie



# AU FIL DES EVENEMENTS

## MATINEE ECO-CITOYENNE



Samedi 14 mai, une matinée éco citoyenne a été organisée par la commune de Corgoloin et les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Le rendez-vous était fixé à 9h sur la place de la mairie. C'est une première dans sa conception et la réalisation des ateliers pour embellir la commune avec des créations éco responsables faites par les habitants.

Une dizaine de participants se sont réunis et ont exposé leurs créations avant qu'elles ne soient installées dans les arbres et buissons de la commune.

Différents ateliers ont été mis en place : Plantation et jardinage dans un carré en bois confectionné par Philippe Héritier. Conception de nichoirs à oiseaux gentiment préparés par Hervé Berbey qui a fourni tout le matériel nécessaire pour créer les petites cabanes.

Ensuite, ce sont par petits groupes que chacun a pu décider de l'emplacement adéquat pour mettre les carillons, les nichoirs à oiseaux, les hôtels à insectes... Rigolades et réflexions étaient au rendez-vous lors de ce moment participatif et collaboratif qui malheureusement n'a pas eu le succès escompté. La matinée s'est clôturée par un verre de l'amitié et friandises offerts par la commune.



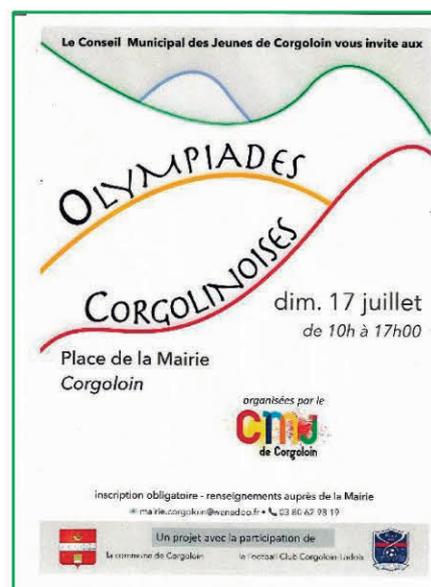
## OLYMPIADES CORGOLINOISES

Avec seulement 8 inscriptions adultes et 9 inscriptions enfants.

Par suite du nombre insuffisant de participants, cette manifestation a été annulée.

**Annulée**

**C'est dommage !**



# AU FIL DES EVENEMENTS

## KERMESSES DES ECOLES SUR CORGOLOIN

A la maternelle :



Au primaire :



## 13 JUILLET



# AU FIL DES EVENEMENTS

## VISITE INSOLITE SUR LA COMMUNE.....



Afin de communiquer sur le ramassage des déchets, Stéphane Maréchal, agriculteur d'Auvergne, et son âne « Honoré du tremble » ont parcouru environ 4300 km à travers la France.

Une halte pour une nuit a été faite au stade de foot et ils ont reçu la médaille de la commune en guise de souvenir de leur passage.



## LA LIBÉRATION DE CORGOLOIN LE 8 SEPTEMBRE 2022



Lors de leur parcours mémoriel, le comité local du "souvenir français" présidé par **Philippe Lucas** a fait un arrêt très remarqué à Corgoloin. Vers 10 heures, ce sont environ une cinquantaine de personnes en plus des élèves du RPI qui ont fait le déplacement pour accueillir le convoi de véhicules militaires. Le défilé d'environ une dizaine de jeep militaire a enchanté le public et ensuite un hommage émouvant a été rendu "aux libérateurs morts pour la France de la première Armée Française débarquée le 15 août 1944 avec la 7ème armée américaine" au monument aux morts de la commune. La municipalité et les écoles ont donc participé au projet. Les élèves ont réalisé des drapeaux pour l'accueil des "soldats du convoi" et la commune a rassemblé les archives de l'époque pour faire une exposition à la salle Georges Vigot. C'est avec une vive émotion pour certains et de l'excitation pour d'autres notamment chez les plus jeunes que le convoi et ses membres ont suscités lors de cette matinée.





L'AE2C est une association loi 1901 à but non lucratif dont l'objectif est de financer au maximum les sorties et activités proposées par les enseignantes aux enfants du RPI de la Côte de Nuits ou encore l'achat de matériel pédagogique.

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le **vendredi 14 octobre à 18h30 au manoir de Moux.**

Au programme :

- Bilan de l'année 2021 – 2022
- Actions prévues sur 2022 – 2023
- Sorties / matériels à financer
- Election membres du bureau (2 membres sortants. Besoin de 2 personnes motivées pour intégrer le bureau)
- Apéro

On vous attend nombreux !

### Actions passées

- Vide Grenier le dimanche 11 septembre

Grâce à l'aide d'une dizaine de parents, le vide grenier de cette année a été un succès.

Merci à tous les aidants, les participants, les visiteurs et la mairie de Comblanchien.

### Actions futures

- Vente / Livraison de sapins (Novembre/Décembre)
- Tombola de Noël (Décembre)
- Vente de chocolats de Pâques (Février/Mars)
- Fête du Muguet le 1er mai
- Kermesse (Juin)
- LOTO, course colorée, ... (à confirmer)

Association des Ecoles du RPI de la Côte de Nuits

Corgoloin, Comblanchien, Premeaux-Prissey

tel : 07 67 04 35 12

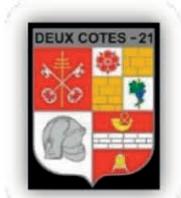
[www.facebook.com/ae2c.asso/](https://www.facebook.com/ae2c.asso/) [www.ae2c-asso.fr](http://www.ae2c-asso.fr)

Mail: [contact@ae2c-asso.fr](mailto:contact@ae2c-asso.fr)



### VIDE-GRENIER DE L'ASSOCIATION « AE2C » LE 11 SEPTEMBRE 2022





## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DES DEUX COTES



### Calendriers 2023 :

Les sapeurs-pompiers du CIS des Deux Côtes vous informent de leur passage pour la traditionnelle tournée des calendriers 2023 qui débutera le 1er novembre 2022.

### Festivités 2023 organisées par nos soins, à noter dans vos agendas :

- Loto le **samedi 14 janvier 2023** à la salle des fêtes de Ladoix-Serrigny (sans réservation)
  - Bal et Repas choucroute le **samedi 11 février 2023**, à la salle des fêtes de Ladoix-Serrigny
- Réservation possible** dès à présent au 06.61.49.65.13

<p><b>CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES DEUX-COTES</b></p> <p><i>Devenir pompier, peut-être n'y avez-vous jamais pensé ?</i></p> <p>Le Centre d'Incendie et de Secours des Deux Côtes recrute</p>	<p>Contact</p> <p>LT VIT Jean-Louis (chef de centre)</p> <p>06.87.38.96.88</p>
---	--



## SAPINS DE NOEL 2022



## BON DE COMMANDE

Coupon à retourner avec votre règlement

Cette année encore et malgré la situation sanitaire, l'association AE2C des parents d'élèves des écoles du RPI de la Côte de Nuits (Corgoloin, Comblanchien, Premeaux Prissey) vous propose une sélection de sapins de Noël, direct du producteur situé à MOUX EN MORVAN (58), **livré(s) chez vous !**

Grâce à vous, les bénéfices récoltés lors des différentes manifestations organisées par l'association permettent de financer, les activités des élèves du RPI telles que les sorties scolaires (voyage fin d'année, théâtre, cinéma, piscine, ...), et l'achat de matériels (matériels scolaires, livres, vélos,...) pour améliorer les conditions compliquées de vie scolaire en cette période de crise sanitaire

Pour cette année encore, nous vous livrons votre sapin à domicile dans le respect des gestes barrières, le **SAMEDI 3 DECEMBRE**, sur les communes de COMBLANCHIEN, CORGOLOIN et PREMEAUX PRISSEY ainsi que leurs hameaux MOUX et CUSSIGNY. Autres communes sur demande tel 07 67 04 35 12.

N'hésitez pas en faire profiter votre entourage, c'est pour les enfants de nos écoles !

Les membres de l'AE2C

### Mémo de ma commande (à conserver)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Épicéa 1m - 1,50m       | <input type="checkbox"/> Nordmann 1m -1,25m     |
| <input type="checkbox"/> Épicéa 1,50m - 2m       | <input type="checkbox"/> Nordmann 1,25m - 1,50m |
| <input type="checkbox"/> Autre .....             | <input type="checkbox"/> Nordmann 1,50m - 1,75m |
| <input type="checkbox"/> Pied support bûche bois | <input type="checkbox"/> Nordmann 1,75m - 2m    |
|  | <input type="checkbox"/> Nordmann 2m - 2,50m    |

NOM : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Numéro de téléphone (pour la livraison) : .....

SAPINS 1er CHOIX	Qté	Prix Unitaire	TOTAL (€)
Pieds taillés			
Epicéa 1m -1,50m pied taillé D40		13,50 €	
Epicéa 1,50m - 2m pied taillé D50		16,50 €	
Nordmann 1m - 1,25m pied taillé D40		18,00 €	
Nordmann 1,25m - 1,50m pied taillé D50		24,00 €	
Nordmann 1,50m - 1,75m pied taillé D50		31,00 €	
Nordmann 1,75m - 2m pied taillé D50		38,00 €	
Nordmann 2m - 2,50m pied taillé D60		46,00 €	
Pied support bûche bois D40		4,00 €	
Pied support bûche bois D50		4,00 €	
Pied support bûche bois D60		4,00 €	
<b>TOTAL DE LA COMMANDE</b>			

N'hésitez pas à nous contacter au **07 67 04 35 12** pour autre taille, variété, livraison

**Règlement par :**  espèces  chèque (à l'ordre de AE2C)

**Commande avant le : 13 novembre 2022 à remettre à :**

Mairie de COMBLANCHIEN  
 3 Rue de l'Eglise  
 21700 Comblanchien

OU REFFAY Aurélien  
 73 rue du petit Paris  
 21700 Corgoloin



**Gym Volontaire  
Nuits-Saint-Georges**



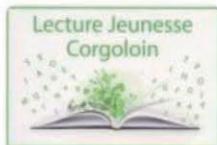
Salle Georges Vigot :  
Step :  
Jeudi de 18h30 à 19 h30

**Association Corgoloin Tête et Jambes**  
Du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 juin 2023  
Adhésion à l'Association : 25 € par personne ou 40 € pour un couple

---

	<p><b>Cotisation pour la saison = 80 € par personne</b> Chorale Mixte Répétitions tous les mercredis de 18h30 à 20h30 Hors congés scolaires Salle Georges Vigot - Place de la Mairie à Corgoloin</p>
	<p><b>Cotisation pour la saison = 85 € par personne</b> Un jeudi par mois de 14h à 17h Hors congés scolaires Salle de Dessin - Place de la Mairie à Corgoloin</p>
	<p><b>Seule l'adhésion à l'Association est demandée</b> Marches mensuelles en journée ou en 1/2 journée en hiver Balades de 2/3 heures un lundi par mois</p>
	<p><b>Cotisation pour la saison = 110 € par personne</b> Un samedi par mois de 9h à 12h Hors congés scolaires Salle de Dessin - Place de la Mairie à Corgoloin</p>

Adresse postale de l'Association : 21 Grande Rue - 21700 CORGOLOIN  
 Pour tous renseignements ou adhésion : **Annick SAUVAIN 03 80 35 85 62 - 06 28 19 70 19**  
 Plannings sur le site <http://corgoloin-tete-et-jambes.wifeo.com>



ASSOCIATION LECTURE JEUNESSE

# Les P'tites Infos de la bibliothèque

Automne/hiver 2022

## Nos animations



### Ateliers CREA 15h-17h

**Mercredi 26 octobre** : laine et Cie  
**Mercredi 14 décembre** : déco de Noël  
 Inscriptions obligatoires – participation 2€



### Soirées CONTEES 20h00

**Vendredi 21 octobre** : Viens frissonner ! 🕸️👻  
 Vos confections salées/sucrées les plus épouvantables  
 seront les bienvenues pour accompagner comme il se  
 doit le verre de la convivialité !

**Vendredi 16 décembre** : 🍷 En attendant  
 Noël (surprises garanties !!)

**Vendredi 3 février 2023** : *Nuit de la lecture* : viens  
 en pyjama avec ton doudou pour écouter les histoires sous  
 la tente à histoires (+ ateliers jeux calmes et dessin)

### Soirées Apéro-jeux Ado



Vendredi 14/10 –  
 18/11  
 Mercredi 21/12

**De 19h30 à 21h00**  
**à partir de 10 ans**

- **LOTO (le retour !!)**  
 Dimanche 8 janvier 2023 –  
 14h00 – salle des Fêtes de  
 CORGOLOIN

**Pour retrouver notre  
 actualité régulièrement  
 mise à jour :**

[Bibliotheque-corgoloin.fr](http://Bibliotheque-corgoloin.fr)

- Catalogue de la bibliothèque (possibilité pour les adhérents de réserver en ligne – code d'accès disponible auprès de vos bibliothécaires)
- Nos nouveautés
- Nos évènements

### Permanences

Mardi : 16h30 – 18h30

Vendredi : 16h30- 19h00

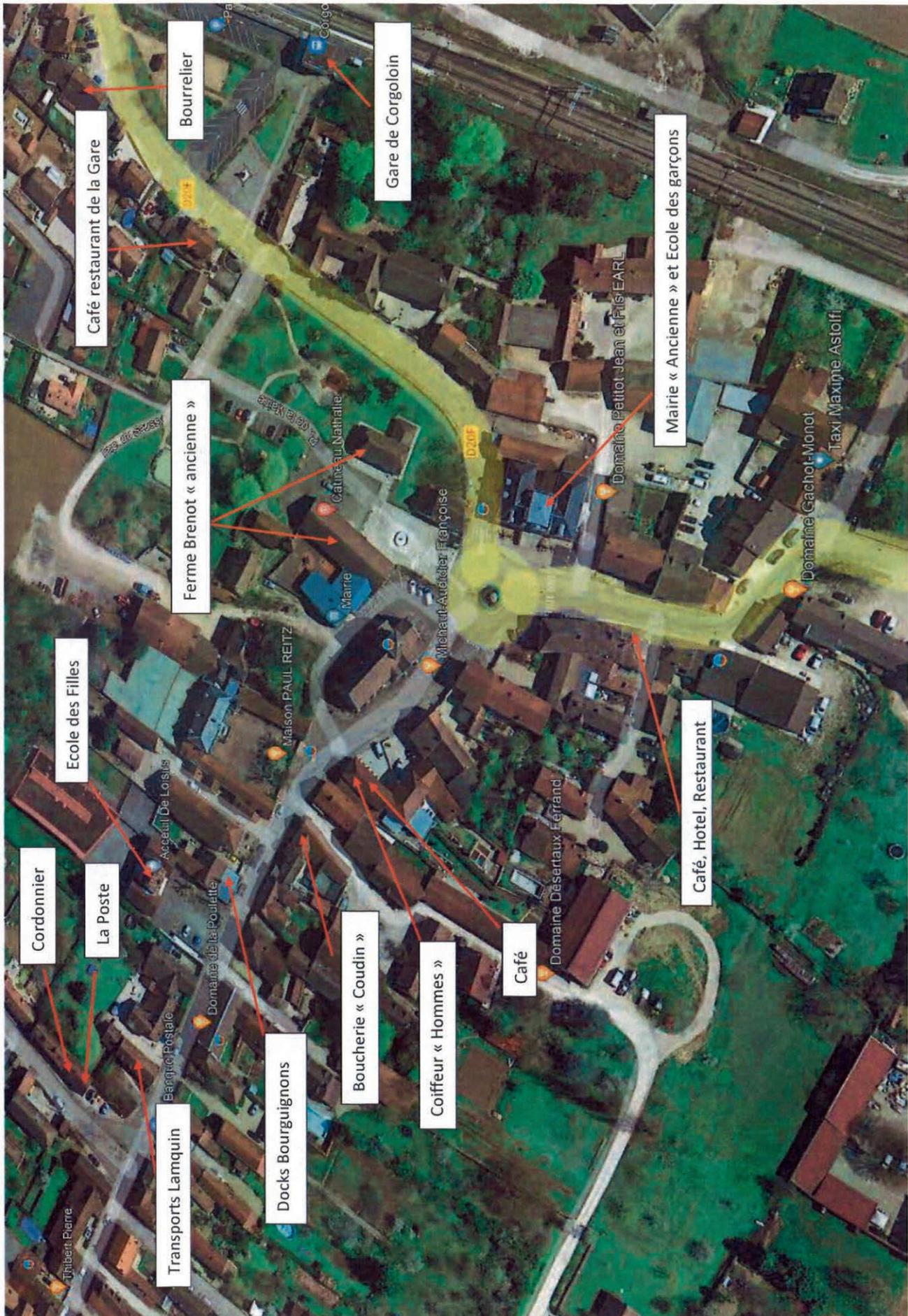
Samedi : 10h00-12h00

Pour nous suivre : @bibliotheque.corgoloin  

Place de la Mairie – 21700 CORGOLOIN

# LA VIE DU VILLAGE dans les années 1960

La Place de la Mairie (document fourni par Mme Claudine Lecomte)



## LA VIE DU VILLAGE dans les années 1960

Liste des commerces, entreprises et services publics dans le bourg du village  
*Depuis la D974 jusqu'au bas du village*

Station essence BP	Coiffeur Dames	Bourelrier
Entreprise de maçonnerie BROI	Menuiserie DUBAND	Gare de Corgoloin
Gendarmerie	Cordonnier	Mairie (Salle des Fêtes) et école des garçons
Entreprise de maçonnerie MARCEAU	La Poste	Menuiserie DREMEAUX
Épicerie Mercerie FLAGEOLLET	Transports LAMQUIN	Entreprise de platerie CASLANI
Entreprise de maçonnerie LAURENT	Ecole des Filles	Entreprise d'électricité BERSOT
Menuiserie COURTOIS	Les Docks Bourguignons	Usine de pierre FEVRE et Cie
Vente de journaux POIFOL	Boucherie COUDIN	
Boulangerie Coopérative	Coiffeur Dame	
Les Coopérateurs de Lorraine	Café	
Boulangerie Reymond	Coiffeur Homme	
Menuiserie CHARTON	Café Hôtel Restaurant de la Paix	
Tabac-Régie	Café Restaurant de la Gare	

*Liste non exhaustive fournie par Mme Claudine Lecomte*

## LE COIN DES POÈTES

Pour cette fois, je prends la main.....

Au plus fort de l'épidémie  
On ne se serrait plus les mains  
Cette marque de sympathie  
Était repoussée des deux mains.

Tu peux faire des pieds et des mains  
Cela ne changera en rien  
Mais tu gardes ainsi les mains libres  
Et préserve ton équilibre.

Si tu mets la main à la pâte  
C'est parce que tu donnes un coup de main  
Mais si la tâche est délicate  
Alors tu passeras la main.

Celui qui n'est pas courageux  
A peut-être un poil dans la main  
Mais s'il est un peu généreux,  
Il aura le cœur sur la main.

Tu l'imagines en robe blanche  
De ta promesse, demande la main !  
Si par hasard tu sens que tu flanches  
Tu prends ton courage à deux mains.

Comme je te sais économe  
Tu as de l'argent sous la main  
Si tu dois une petite somme  
Tu paies de la main à la main.

Mieux vaut avoir la main heureuse  
Que d'avoir la main baladeuse ;  
Nos aïeux avaient la main leste  
Les écolos ont la main verte.

Si vous avez un différent  
Il ne faut pas en venir aux mains  
Pensez à ce dicton d'antan  
Qui dit : jeu de main, jeu de vilain.

Pendant que toujours sur de lui  
Il en met sa main à couper  
Quand l'hiver refroidit nos nuits  
Là, il en met sa main au feu.

Si quelqu'un est dans le besoin  
Tu peux mettre la main à la poche  
Pendant ce temps un peu plus loin  
Il y en a qui s'en lavent les mains.

En arrivant dans ce pays  
Je suis tombé dans de bonnes mains.  
Avec plusieurs de mes amis  
Nous sommes comme les deux doigts de la main.

Je n'y suis pas allé de main morte  
Pour rimer ainsi de la sorte  
Je ne compte pas gagner haut la main !  
Ou être applaudi des deux mains.

Il est temps de passer la main ;  
En mains propres je les remets,  
Ces vers vont changer de main  
Et de main en main circuler.

Et pour tous les lecteurs ;  
Une solide poignée de main

Philippe HERTTIER. Le 27 Aout 2022

# SOUVENIRS

Abbé Renaud, curé de Corgoloin



Maurice Fornerol

Monique Grange (Caslani)

René Bugnot né en 1926



Bernard Rousseau

# SOUVENIRS

## Nos Sapeurs-Pompiers volontaires



Alain Roche David Francioli Philippe Sauvain Jean François Seigler Daniel Tornetol Michel Vadot Jean Louis Vit  
Francis Thiry alain gantet Patrick Gessolle . 2004



Michel Laurent Frederique Girardot philippe Sauvain Daniel Tornetol Bernard chaume Jean Jacques dedemo Gerard Sarud  
Patrick Gessolle Jean Louis Vit Francis Thiry, Didier chevillon andre Jourdan . 1994

## ETAT-CIVIL – NUMEROS UTILES – AGENDA

### **NOS PEINES**

Le conseil municipal adresse ses sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher et s'associe à leur douleur

Monsieur Joël VIARD décédé le 24 avril 2022 à Corgoloin  
Madame Suzanne FOREY décédée le 13 mai 2022 à Corgoloin  
Monsieur Michel NAUDIN décédé le 4 juillet 2022 à Beaune

### **NAISSANCE**

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux parents :

Lénaïck WENZLER VIOLET né le 5 avril 2022 à Beaune  
Théophile MERMET né le 20 avril 2022 à Dijon  
Anna BILLON née le 17 juin 2022 à Beaune  
Mila BARRAULT née le 11 juillet 2022 à Beaune  
Ambre MARCEAUX née le 19 juillet 2022 à Beaune  
Ella MEUNIER née le 29 juillet 2022 à Beaune  
Lenny DUPUIS né le 21 août 2022 à Dijon  
Lina BENNASROUNE née le 3 septembre 2022 à Beaune  
Mya GUYOT née le 16 septembre 2022 à Beaune

### **MARIAGE**

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux jeunes mariés

Adrien MEZZAVILLA et Joséphine MAGNIEN le 18 juin 2022

### **TELEPHONES UTILES**

### **NUMEROS**

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
Gendarmerie Nuits-St-Georges	03 80 62 44 51
Groupe Médical du Colombier 20 Place de la Mairie-Corgoloin Docteurs Catineau & Durand	03 80 62 90 51
Pharmacie de Garde	3237
SOS21- Médecins Généralistes	03 80 78 68 68
Maison Médicale de Garde 6 Av Guigone De Salins – 21200 Beaune	03 80 24 96 32
Hôpital De Beaune	03 80 24 44 44
Centre Anti-poison	03 80 29 37 97
Accueil Solidarité Famille M.S.P. 3 Rue Jean Moulin 21700 Nuits-Saint-Georges	03 80 63 35 41
S.O.S. Mains	03 80 55 55 55
ADMR Aide à Domicile en milieu rural	03 80 61 37 30
Disparition d'un enfant	116000
S.O.S. Amitiés	03 80 67 15 15
C.P.A.M.	3646
Enfance maltraitée	119
Allo Services Publics	3939
Drogues info Service	0.800.23.13.13
SIDA Info Service	0.800.840.800
Alcooliques Anonymes	03 80 30 27 00

## AGENDA COMMUNAL

Samedi 22 octobre	Matinée éco-citoyenne	de 9h à 12h
Samedi 29 octobre	Distribution de terreau	de 8h à 11h30
Vendredi 11 novembre	Cérémonie au monument aux morts	à 10h45
Dimanche 27 novembre	Repas convivial réservé au plus de 65 ans	à partir de 12h
Samedi 10 décembre	Arbre de Noël communal	à partir de 14h30
Samedi 17 décembre	Distribution des colis pour les aînés en matinée	
Vendredi 13 janvier 2023	Vœux du Maire	à 19h30

**Prochaine Parution :** Nous demandons à chacun de transmettre articles et informations dès que possible pour la prochaine parution. Il est rappelé que tout article est soumis au comité de rédaction présidé par le maire, et que le journal doit être un instrument d'information, et en aucun cas un outil de publicité ou de propagande. L'équipe municipale reste à votre écoute.

Adresse Mail : [journal.corgoloin@orange.fr](mailto:journal.corgoloin@orange.fr)